

Dynamique entrepreneuriale des jeunes dans un contexte de la décentralisation et de la gouvernance locale au Bénin

[Entrepreneurial dynamics of youth in a context of decentralization and local governance in Benin]

Blaise A. Oussou and Cyriaque S. Ahodekon

Centre d'Etude et de Recherche en Education et Interventions Sociales pour le Développement (CEREID),
Institut National de l'Education Physique et du Sport (INEPS), Université d'Abomey-Calavi, Benin

Copyright © 2023 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Since 2003, Benin has moved from a centralized state as a single regulatory body to an autonomous local community offering the conditions for all actors to intervene in local economic development. The local approach to economic development claims to be based on entrepreneurial dynamics. Thus, through the creation of enterprises, entrepreneurship is involved in the regeneration of the local economic fabric. The present study, which is based on empirical data, has highlighted the role played by Beninese municipalities in the entrepreneurial dynamics of young people and the constraints that hinder their development. These constraints include lack of funding, the weak role of local authorities, administrative burdens, land tenure, lack of support structures for young people, the weak role of civil society, etc. The study also paved the way for better prospects for promoting youth entrepreneurship at the local level in Benin.

KEYWORDS: Entrepreneurial Dynamics, Youth, Local Governance, Benin.

RESUME: Depuis 2003, le Bénin est passé d'un état centralisé comme instance unique de régulation à une collectivité locale autonome offrant les conditions propices à l'intervention de tous les acteurs dans le développement économique local. Or l'approche locale du développement économique prétend s'appuyer sur la dynamique entrepreneuriale. Ainsi par la création d'entreprises, l'entrepreneuriat participe à la régénération du tissu économique local. La présente étude dont l'analyse est basée sur des données empiriques a permis de mettre en évidence le rôle que joue les communes béninoises dans la dynamique entrepreneuriale des jeunes et les contraintes qui entravent son essor. Ces contraintes sont le manque de financement, le faible rôle des collectivités locales, les lourdeurs administratives, le foncier, l'absence de structures d'accompagnement des jeunes, le faible rôle de la société civile etc. L'étude a également ouvert la voie sur de meilleures perspectives de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au niveau local au Bénin.

MOTS-CLEFS: Dynamique entrepreneuriale, Jeunes, Gouvernance locale, Bénin.

1 INTRODUCTION

Les pays en développement doivent relever de nombreux défis parmi lesquels la lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes. Ils doivent travailler pour atteindre l'objectif d'un développement durable permettant à tous de vivre le bonheur tant désiré par les populations. Cela leur impose une cohérence dans le choix à la fois de la logique de progrès que de ses actions. Il ne s'agit pas de la résolution d'une équation à une inconnue, mais plutôt d'un polynôme à plusieurs degrés et plusieurs inconnues Siomy (2007).

Le développement de la culture entrepreneuriale qui favorise la création de la richesse est donc la clé du développement, le vrai. Fortin P-A. (2002) indiquait d'ailleurs que la pauvreté est un mal curable, mais cette guérison ne peut pas venir de l'extérieur. Elle est endogène. Jean Jacques Rousseau affirmait à ce sujet que « c'est en vain qu'on cherche le bonheur au loin quand on oublie de le cueillir soi-même ». Aussi, les nations pauvres ne peuvent-elle trouver la vraie solution à leurs problèmes en vivant dans la dépendance économique. Il leur faut créer la richesse nécessaire au peuple afin que celui-ci réalise ses ambitions.

Cependant, la création de la richesse n'est pas un réflexe avec lequel l'on naît. Cette faculté qui, loin d'être innée s'acquiert, s'entretient et se développe. Une nation souhaitant se développer se doit de faire sa promotion. Une promotion qui doit viser à développer une nouvelle programmation de l'esprit, une transformation de la culture des peuples vers le réflexe entrepreneurial.

Dans un contexte de la décentralisation et de la gouvernance locale, l'approche locale du développement économique prétend l'élaboration et l'établissement d'un vrai projet territorial d'appui au développement local à travers la dynamique entrepreneuriale. En effet, L'entrepreneuriat est le moteur de la dynamique économique à travers le rôle fondamental qu'il joue dans la promotion de l'économie souligne Fayolle (2005) comme il est le prétexte de création d'entreprises et par conséquent la création d'emplois et l'absorption du chômage. Ainsi par la création d'entreprises, l'entrepreneuriat participe à la régénération et au réaménagement du tissu économique local. L'entrepreneuriat puisqu'il bénéficie à l'entrepreneur au même titre que la collectivité, cela justifie qu'une commune le favorise sur son territoire. On parle ici d'une mobilisation territoriale orientée vers la promotion de l'entrepreneuriat local. La création d'entreprise est un phénomène soumis au potentiel de ressources consenties et allouées et aux opportunités offertes par l'espace territorial, le potentiel entrepreneurial ne peut s'épanouir que dans un territoire favorable, un milieu incubateur. Dans ce contexte, le territoire joue un rôle déterminant dans la création de l'entreprise en mettant l'accent sur son attractivité territoriale dans le but d'attirer plus d'activités et plus de projets.

Les collectivités territoriales c'est-à-dire les communes sont donc en mesure de développer un recueil de procédés et dispositifs en matière d'assistance à l'accès au territoire, d'accessibilité des atouts et avantages offerts par ce dernier, de jouer sur ses qualités, son attraction et ses particularités tout en assurant une offre complète d'accompagnement et de soutien à l'entrepreneuriat et en vue de susciter et créer de l'intérêt chez les promoteurs pour s'y implanter.

Le présent article se penche donc sur la problématique de la dynamique entrepreneuriale surtout celle des jeunes dans le contexte de la décentralisation et de la gouvernance locale au Bénin. Cela mérite, à notre point de vue, d'être analysée profondément davantage pour dégager le rôle que joue l'espace territoriale de la commune dans l'émergence et l'encouragement de l'entrepreneuriat, en mettant l'accent sur le rôle des collectivités territoriales dans la promotion et la stimulation de la création d'entreprises et l'établissement d'une connexion entre le territoire et l'entrepreneuriat. Pour donner des éléments de réponse, nous essayons dans un premier titre de traiter les deux questions intimement liées à savoir:

Quel est l'état des lieux en matière de la promotion de l'entrepreneuriat dans les communes béninoises depuis l'avènement de la décentralisation ? Quelles sont les perspectives ou les solutions pour l'essor de l'entrepreneuriat dans les communes ? L'étude s'est proposé d'aider à mieux comprendre et expliquer les facteurs qui entravent la création d'entreprises par les jeunes béninoises dans les communes béninoises.

2 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Centrée sur la compréhension et l'explication des facteurs qui entravent la création d'entreprises par les jeunes béninoises dans les communes béninoises dans le contexte de la décentralisation, l'analyse empirique repose sur l'enquête de terrain comme stratégie de recherche et sur plusieurs techniques de collecte et de traitement des données. Il s'agit de la collecte des données à travers des informations documentaires, des sources orales, des observations et des enquêtes de terrain. Compte tenu de la nature de l'objet d'étude, nous estimons que l'enquête de terrain demeure la stratégie la mieux indiquée pour articuler empiriquement la question. L'enquête de terrain s'est déroulée en janvier et février 2018 dans une collectivité locale du Bénin, la municipalité de Porto-Novo. Capitale politique du Bénin, la ville de Porto-Novo est située au sud-est du Bénin. L'étude s'est proposée de mieux comprendre et expliquer les facteurs qui entravent la création d'entreprises par les jeunes béninoises dans les communes béninoises après plus de quinze années d'expériences de la décentralisation et de la gouvernance locale.

Un guide d'entretien structuré a été individuellement appliqué aux acteurs clés en matière de développement local de la commune (autorités locales, les responsables des structures publiques ou privées de promotion des entreprises). Le questionnaire destiné aux jeunes sans expérience entrepreneuriale a permis d'entrer en contact avec 66 jeunes. Le questionnaire destiné aux jeunes créateurs d'entreprise a été administré à 36 jeunes. Ceux qui ont participé aux entretiens individuels étaient aux nombres de dix (10) en fonction des responsables des structures impliquées dans l'étude. Les personnes ont été sélectionnées sur la base d'un choix raisonné. Au total, 112 personnes sont impliquées dans l'étude.

3 LE ROLE DES COMMUNES DANS L'ÉMERGENCE DE L'ENTREPRENEURIAT EN LIEN AVEC LEURS COMPETENCES

Les recherches sur l'entrepreneuriat ont connu au cours des dernières décennies, un grand essor au sein du groupe de chercheurs. Aussitôt, dans différents pays du monde, on tente à favoriser l'entrepreneuriat et à encourager à la création d'entreprises, en mettant en place des mesures appropriées, Barth A. (2015). Plus un milieu se donne les éléments d'une culture entrepreneuriale riche et reconnue, plus les entrepreneurs émergent et se développent tôt dans la vie. Afin de cerner le rôle des communes béninoises dans l'émergence de l'entrepreneuriat, étant une unité territoriale de proximité, il paraît judicieux en premier lieu de déterminer les compétences des collectivités locales en matière de développement économique local à travers le cadre juridique, ensuite d'appréhender le concept de l'entrepreneuriat, puis de déterminer les opportunités offertes par l'espace local et les atouts que proposent les communes pour promouvoir la création d'entreprises.

3.1 LES COMPETENCES DES COMMUNES BENINOISES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

La décentralisation au Bénin repose notamment sur la libre administration des collectivités territoriales par des organes élus et l'existence d'une autonomie locale dont les principes de fonctionnement seront précisés par la loi. Nous avons le principe de subsidiarité comme base du partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales. La commune est la seule compétente pour la gestion des affaires locale.

En sa qualité d'exécutif communal, le maire met en œuvre les compétences propres de la commune (après délibération du conseil) et exerce ses attributions propres sous la protection du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales. Il est alors dans une relation de tutelle avec le préfet et administre librement sa commune. Toutefois, ses actions doivent être guidées par l'intérêt général et le respect de la loi.

Le Conseil communal (dans les communes de droit commun) et municipal (dans les communes à statut particulier) est l'organe délibérant de la commune. Le Conseil délibère et le maire exécute. Suivant les dispositions de l'article 23 de la loi 97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin: « La commune est administrée par un conseil élu dénommé conseil communal ». Pour l'article 83 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, « la commune, à travers le conseil communal et le maire est compétente pour les affaires définies dans les dispositions du présent chapitre ». Le conseil communal ou municipal est l'assemblée locale qui décide et le maire et son administration mettent en œuvre.

Les domaines de compétences des communes sont clairement définis : on distingue les compétences propres aux communes, les compétences déléguées et les compétences partagées avec l'Etat. Les compétences des communes concernent.

En matière de développement économique locale, les communes disposent des compétences propres. Il s'agit entre autres de l'élaboration du plan de développement local et de l'élaboration du plan de développement économique et social. Une analyse de l'ensemble des compétences dévolues aux communes au Bénin permet de constater que les maires avec les conseillers peuvent mettre en œuvre au niveau local diverses initiatives d'auto-promotion socio-économique portées par des groupes sociaux ou des individus (jeunes, femmes, adultes, diplômés sans emploi, ouvriers etc.)

3.2 DE LA CLARIFICATION DU CONCEPT D'ENTREPRENEURIAT ET SON IMPORTANCE POUR LE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL DES COMMUNES AU BENIN

Dans la littérature scientifique, on retrouve une affluence de définitions de l'entrepreneuriat, certes, mais la présente étude n'est en aucun cas destinée à résoudre la question de la définition de l'entrepreneuriat. C'est pourquoi, nous allons retenir que celles qui nous paraissent utiles pour le développement de cette étude.

Pour Gbégnihô (2017), l'entrepreneuriat est un acte propre à l'entrepreneur et la « dynamique entrepreneuriale » peut être définie comme l'ensemble du processus qui tend à favoriser la création et le développement des entreprises. Ainsi présentée, la dynamique entrepreneuriale correspond à un certain nombre de pratiques tactiques et stratégiques que les communes devraient mettre en évidence pour la promotion de la jeunesse de leur territoire. Au sens large, l'entrepreneuriat est le processus par lequel une personne ou un groupe de personnes donné pénètre un environnement et prend une information en vue d'en faire des profits.

Pour certains auteurs comme Yvon (2011), l'entrepreneuriat est une activité attachée à la formation de nouvelles entreprises. Cette activité implique la découverte, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités, dans le but d'introduire de nouveaux biens et services. L'opportunité ainsi décelée, doit être améliorée et progressée par le promoteur qui choisit un mode d'exploitation qui conditionne la dimension de la nouvelle organisation. Il est évident que l'entrepreneuriat se fonde sur l'existence d'opportunités mais aussi se repose sur la jonction au risque. Le promoteur privilégie la prise de risque et la persévérance comme le dévoile le

modèle anglo-saxon, qui valorise la créativité et tolère l'échec. De plus, l'entrepreneuriat est défini comme une dynamique d'exploitation d'une opportunité d'affaires par un ou plusieurs individus. C'est une solution alternative aux problèmes de chômage, conçue comme un moteur de développement économique, un bon formateur d'un état d'esprit et un créateur de richesses économiques et sociales (Fortin, 2002). Cette fonction en plus de sa composante primordiale qui est économique, a des répercussions sur le plan social, culturel, environnemental et politique (Barakate, 2016).

Une des composantes indispensables de l'entrepreneuriat est « l'entrepreneur » ce terme mérite à notre part d'être appréhendé. Le Petit Robert donne trois définitions du mot « entrepreneur »: La première définition fait référence à l'acte d'entreprendre: « *est entrepreneur* » celui qui *entreprend quelque chose*. La seconde voit dans l'entrepreneur « *une personne qui se charge de l'exécution d'un travail* », La troisième, dans une perspective économique, est entrepreneur « *toute personne qui dirige une entreprise pour son propre compte, et qui met en œuvre les divers facteurs de production (agents naturels, capital, travail), en vue de vendre des produits ou des services* ». Dubé (2012), met l'accent sur l'émergence d'une nouvelle façon d'apercevoir le développement local. Ainsi, le développement local aurait été du fondé sur l'entrepreneuriat: l'entrepreneuriat est pris comme un support du développement local, d'où l'importance pour les collectivités territoriales d'affirmer leur volonté de concourir à la composition de programme de développement basés sur l'entrepreneuriat. Selon Côté (2007), cité par Dubé (2012), une véritable politique publique en matière de développement régional doit d'abord avoir comme objectif d'inciter l'ébullition entrepreneuriale, et de créer un climat convenable à l'esprit d'entreprise.

On peut conclure d'après ce qui a été dit, que l'entrepreneuriat est un acte mené par l'entrepreneur dans un espace qui l'entretient, en contrepartie; le promoteur génère de la valeur ajoutée qui affecte l'économie et qui répond aux impératifs exprimés au niveau d'un territoire. Cela prend en considération le rapport mutuel qui subsiste entre l'entrepreneuriat et le territoire dans lequel l'entrepreneur émerge. C'est cette interprétation qui nous intéresse dans cette contribution scientifique.

Ce prétexte prend au premier lieu l'impact et le rôle de l'environnement ou le territoire dans la création de l'entreprise à travers l'encouragement des initiatives entrepreneuriales. On est donc dans la mesure de poser deux questions complémentaires qu'on les juge légitimes: Quel est le rôle que joue l'espace territoriale de la commune dans l'émergence et l'encouragement de l'entrepreneuriat au Bénin ? Quelles sont les conditions que doit offrir les communes béninoises pour encourager les initiatives privées ?

Dans un contexte de décentralisation et de gouvernance locale, La contribution des communes à la création d'entreprise est déterminante. Car, la création d'entreprise est un phénomène dépendant du réservoir et du potentiel de ressources fournies par l'espace territorial, il suffit à l'entrepreneur de le révéler et l'exploiter pour son entreprise. Le territoire peut même constituer à travers ses potentialités et puis ses ressources, un facteur essentiel pour le développement de l'entreprise, il fournit des capitaux, de la main d'œuvre, l'information...qui sont nécessaires pour chaque entreprise. Ce qui donne au territoire un rôle majeur dans la localisation des entreprises et par conséquent l'émergence de l'entrepreneuriat.

Ainsi, le potentiel entrepreneurial ne peut s'épanouir que dans un milieu favorable, un milieu incubateur, un terrain fertile qui offre des opportunités de création d'entreprises. Son impact sur les phénomènes entrepreneuriaux peut varier selon le nombre et la diversité de ces opportunités ainsi offertes. Toutefois ces ressources restent des potentialités latentes cachées qui nécessitent d'être détectées, exploitées et valorisées par les acteurs territoriaux. La commune avec ses composantes identitaires, matérielles et organisationnelles et son infrastructure de production et de distribution constituent des éléments stimulants ou freinant le développement des entreprises. Néanmoins, on trouve souvent des régions qui côtoient un grand marché et se dotent de bonnes ressources informationnelles, comme les instituts et les universités, mais ne parviennent pas à combler le déclin en matière d'implantation des investissements. D'où le rôle prépondérant des leaders politiques et gouvernements locaux à mettre en œuvre des mesures adéquats pour attirer les entrepreneurs à s'y implanter (Saboun, 2013). Quel est alors l'état des lieux en matière des dynamiques entrepreneuriales des jeunes dans les communes du Bénin. L'étude se contentera ici de présenter les données recueillies dans la ville de Porto-Novo.

4 DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE DES JEUNES À L'ÉPREUVE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

L'économie locale de Porto-Novo repose essentiellement sur le secteur informel. Le secteur formel n'est pas développé. Cette situation est favorisée par la perméabilité des frontières Bénino-Nigériane. On ne note pas une spécialisation de la ville dans une activité économique précise. Cependant, Porto-Novo demeure la métropole des grands commerçants béninois aux chiffres d'affaires relativement importants. Les activités économiques sont largement dominées par les femmes qui dirigent plus de 56% des établissements recensés notamment dans le commerce. La population active est jeune et 54% des chefs d'entreprises commerciales et de services ont moins de 30 ans. Le secteur tertiaire essentiellement le commerce occupe 47,28% des populations de Porto-Novo. Le second secteur qui mobilise la population de Porto-Novo est bien l'industrie manufacturière (26,29%).

4.1 PROFIL DES JEUNES ENTREPRENEURS DE LA COMMUNE DE PORTO-NOVO

Du point de vue de l'âge, 12.92% des enquêtés se situent dans la tranche de 18 à 20 ans, 37.66% de 21 à 25 ans, 35.15% de 26 à 30 ans et 14.23% de 31 à 35 ans. Les jeunes sondés sont pour la plupart célibataires (74.9%) et 25.11% d'entre eux mariés. Les jeunes approchés lors de cette recherche sont pour la majorité de niveau universitaire. 36.61% d'entre eux ont déclaré disposer d'un diplôme universitaire, tandis que 15.15% n'ont atteint que le second cycle du secondaire. Ceux qui ont atteint ou complété le premier cycle du secondaire représentent 16.53% des enquêtés; tandis que ceux qui ont atteint le niveau primaire et effectué des études dans une école professionnelle représentent chacun 9.83% de la population sondées; et ceux qui n'ont fait aucune étude représentent 10.04%.

Du point de vue de l'âge, 7.58% des créateurs et/ou gérants d'entreprises des enquêtés se situent dans la tranche de 18 à 20 ans, 31.21% de 21 à 25 ans, 40.91% de 26 à 30 ans, 30.30% dans celle de 31 à 35 ans. 43.94% sont mariés tandis que 56.06% se déclarent célibataires.

De même, (60.46%) n'ont eu aucune formation liée à la création ou la gestion d'entreprise. Ceux qui ont eu une formation en entrepreneuriat ou gestion d'entreprise ont cité les cadres de formation suivants: lors d'une conférence ou d'atelier de formation (20.09%), pendant un cours ou un module portant sur l'entrepreneuriat ou la gestion d'entreprise (17.57%), lors d'une formation aboutissant à un diplôme en entrepreneuriat ou en gestion d'entreprise (7.32%).

4.2 INTENTION ENTREPRENEURIALE DES JEUNES DE PORTO-NOVO

Les jeunes de Porto-Novo n'ont pas une vision très positive de l'entrepreneuriat. Interrogés sur le meilleur choix de carrière pour un jeune, plus de la moitié des enquêtés (60.38%) ont préféré être salariés soit en qualité de fonctionnaires d'État (35.48%), d'employés au sein d'une entreprise privée (11.51%), d'employé d'une institution internationale (11.09%) ou encore au sein d'une organisation non gouvernementale nationale (2.30%). Seulement 39.62, veulent créer une entreprise.

Cette absence de motivation à l'entrepreneuriat paraît plus développée chez les jeunes de la tranche d'âge de 18 à 20 ans que les autres tranches. Les gens se situant dans la tranche de 21 à 25 ans voient en la création d'entreprises le meilleur choix de carrière représentent 15.29% des enquêtés. Ceux de la tranche de 26 à 30 ans représentent 9.29%. Cela ressort du tableau.

Pour mieux affiner notre compréhension de cette intention d'entreprendre chez les jeunes de Porto-Novo, nous les avons amenés à faire un choix entre deux options. L'idée était de cerner la place qu'ils accordent à l'option entrepreneuriale suivant la disponibilité des moyens. Ces deux opportunités étaient: le financement de ses études et la création de son entreprise. Les résultats indiquent que plus de la moitié (59.21%) des interviewés préférèrent créer leur entreprise s'ils disposaient de moyens au lieu de financer leurs études. Cette dernière option a été préférée par 40.79% des enquêtés. Cela prouve que si la commune avait mis en place des initiatives d'accompagnement des jeunes, ils iront volontiers à la création des entreprises.

Le choix du domaine d'activités dans lequel les jeunes souhaitent créer leurs entreprises dépend dans 34.94% des cas de la rentabilité financière qu'ils y voient. 30.13% souhaitent créer leur entreprise dans leur domaine de compétence, tandis que 16.95% veulent se lancer dans un domaine qui est lié à ce qu'ils ont étudié. Les autres raisons de choix du domaine d'activités sont: les raisons liées à l'environnement (5.44%), des suggestions (3.97%), la passion pour le domaine (1.88%) et l'absence d'autres choix (1.05%).

4.3 LES MOTIVATIONS À LA CREATION OU NON D'ENTREPRISES PAR LES JEUNES DE PORTO-NOVO

Comme développé antérieurement, moins de la moitié des jeunes sondés durant cette étude ont une opinion positive de l'entrepreneuriat. Beaucoup trouvent en la création d'entreprises le meilleur choix de carrière. Ils souhaitent créer leurs propres entreprises et pensent pouvoir le faire dans les cinq prochaines années ou l'ont déjà créé et sont en train de la gérer. Nous avons voulu approfondir notre analyse du sujet en cherchant à découvrir les facteurs de motivation à la création d'entreprises. Dans cette dynamique, nous avons mis à contribution plusieurs variables afin d'en faire une analyse plus approfondie. Il s'agit notamment de l'expérience entrepreneuriale des proches (membre de la famille, amis, etc.), l'influence de l'entourage des jeunes et de l'expérience du jeune dans une autre entreprise.

Il ressort de ces analyses que 58.37% des enquêtés ont l'un de leurs proches qui sont ou ont été propriétaires d'entreprises contre 41.42% qui n'en ont pas. 26.36% ont travaillé au sein de l'entreprise de leurs proches et 45.40% d'entre eux pensent que l'entreprise de leur proche avec qui ils ont travaillé a été un succès. Par contre, 10.25% d'entre eux gardent un mauvais souvenir de l'expérience entrepreneuriale de leur proche avec qui ils ont travaillé.

Etant donné que plus de la moitié des jeunes préfèrent le travail salarié au détriment de l'entrepreneuriat, nous avons voulu mieux comprendre les motifs pour lesquels leur vision est différente de celle des autres. Nous avons à cet effet fait recours à plusieurs variables pour cerner les facteurs de démotivation à l'entrepreneuriat. Deux de ces variables ont porté sur ce que pensent les jeunes des compétences et qualités nécessaires à un chef d'entreprise. Dans un premier temps, il a été demandé aux jeunes de citer les qualités et compétences nécessaires à un chef d'entreprise et en second lieu, il a été posé la question de savoir quels sont les obstacles qui les empêchent d'entreprendre. Le tableau ci-dessous fait un des principales raisons.

L'opinion des jeunes sur ce qu'ils pensent être des obstacles pour eux à se lancer dans la dynamique entrepreneuriale est une autre variable que nous avons étudiée pour mettre en exergue les facteurs de démotivation des jeunes à la création d'entreprises. L'analyse de cette variable indique que le manque de moyens financiers est le principal obstacle potentiel à l'entrepreneuriat chez les jeunes. Il a été cité par 83.05% des enquêtés. Les autres obstacles cités sont: l'absence d'accompagnement (6.28%); le manque de volonté (3.15%); le manque de réseau relationnel solide (3.15%); l'absence de compétences managériales (2.51%); la peur du risque (1.68%) et le manque de formation (0.21%) comme l'indique le tableau ci-dessous.

A l'analyse des données recueillies, on note aisément que les autorités communales ne jouent pas ou ne savent pas le rôle qu'elles doivent jouer dans la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes sur leur territoire. Or les systèmes de production localisée doivent reposer sur la synergie des entreprises locales et des institutions. Les acteurs locaux sont liés par le développement de leur territoire. Et les jeunes constituent une frange très importante en matière de développement local économique. Le développement des systèmes de production localisée nécessite donc que l'on repense le mode de fonctionnement des collectivités locales au Bénin car les enjeux locaux deviennent de plus en plus un paradoxe à l'heure de la mondialisation et de la globalisation des économies. Les acteurs locaux doivent travailler dans une synergie dynamique sur un territoire ce qui suppose la mise ensemble de toutes les forces économiques surtout celles des jeunes scolarisés ou non vivant sur le territoire de la commune.

La maîtrise du processus de création d'entreprises est une variable que nous avons mise à contribution dans l'analyse des facteurs de démotivation à l'entrepreneuriat. Interrogés sur la connaissance qu'ils ont de ce processus, 57.95% des personnes interviewées déclarent ne pas connaître les différentes étapes contre 31.8% qui pensent les connaître. Le fameux plan d'affaires considéré comme l'un des éléments nécessaires à la création et à la réussite d'entreprise est un outil dont 57.74% des interviewées déclarent ne pas savoir concevoir contre 28.03% qui pensent en être à mesure.

4.4 CONSTATS SUR LA POLITIQUE D'AIDE ET STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT À LA CREATION D'ENTREPRISES POUR JEUNES DANS LES COMMUNES

La politique d'aide et stratégies à la création d'entreprises pour les jeunes s'exprime en termes d'accompagnement. Nos investigations ont permis d'identifier différentes structures d'aide à la création d'entreprises. Nous pouvons les regrouper en trois catégories. Il s'agit des incubateurs, des structures étatiques (publiques) d'aide à la création d'entreprises pour jeune et les établissements financiers. Il s'agit de l'Agence Nationale pour la promotion de l'Emploi (ANPE), du Fonds National de la Micro finance, du Fonds National pour la Promotion de l'Emploi et de l'Entreprenariat des Jeunes (FNPEEJ), des Busines Promotion Center (BPC) et le Projet Emploi Jeunes (PEJ). Ces organismes d'aide ont pour tâche, nous confiait l'un des interviewés, de: « *S'occuper de la vie entrepreneuriale des jeunes, c'est-à-dire de la politique à la conception, jusqu'à la mise en œuvre de toute la politique nationale liée à l'auto-emploi des jeunes. Quand on parle de jeunes, ce sont ceux qui sont âgés de 18 à 40 ans.* »

Mais sur le terrain, le constat est ahurissant. La majorité des jeunes interviewés pensent que ces structures ne jouent pas véritablement leur rôle. La preuve c'est qu'ils sont tous à la maison et au chômage. Mieux, dans la commune de Porto-Novo, les initiatives en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes n'existent presque pas. Le Busines Promotion Center (BPC) installé dans la commune a cessé de fonctionner depuis des mois. Aucune structure de la mairie ne s'occupe de l'orientation des jeunes en matière de création d'entreprise.

5 PERSPECTIVES POUR UNE DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE DES JEUNES DANS LE CONTEXTE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE AU BENIN

5.1 SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET OBSTACLES À LA CREATION D'ENTREPRISES AU BENIN

Des difficultés majeures empêchent les jeunes de se lancer dans la création d'une entreprise. Il s'agit de :

- Le faible rôle des collectivités locales dans la vie économique des Petites et Moyennes Entreprises (PME);
- Des structures d'accompagnement inefficaces ;
- De l'absence d'institutions de micro finance pour les jeunes porteurs de projets ;
- Les lourdeurs dans l'octroi des crédits et rejet bancaire ;

- Des banques publiques qui ne sont qu'au secours du secteur public ;
- Les contraintes liées aux défaillances de l'administration ;
- L'environnement administratif peu favorable ;
- La centralisation administrative ;
- La contrainte du foncier ;
- De l'absence de cadre d'échange entre les jeunes entrepreneurs et le faible rôle de la société civile ;
- Etc

Au Bénin, en plus de l'inexistence des textes juridiques qui organisent l'intervention des communes dans le développement des entreprises des jeunes, d'autres points qui méritent d'être soulevés, empêchent les collectivités locales de prendre en charge la possibilité d'intervenir directement et/ou indirectement au profit de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit en effet de l'inégalité de la répartition des ressources fiscales entre l'Etat et les collectivités locales; de l'inégalité de répartition des ressources fiscales entre les collectivités locales elles-mêmes; de la progression des dépenses locales surtout pour le fonctionnement des communes; le manque de d'expertise économique des fonctionnaires des collectivités locales. Pour cela, une réforme fiscale locale est une nécessité indispensable pour donner aux collectivités locales une bonne santé financière qui leur permettra de participer dans le développement économique de leurs régions et au développement des entreprises. Le dispositif actuel se caractérise par l'insuffisance des ressources fiscales, leur instabilité et leur déséquilibre. Cela les rend inertes et non performantes, d'où les conséquences néfastes sur le développement des collectivités locales.

5.2 PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE POLITIQUE PUBLIQUE DE PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU NIVEAU LOCAL

La mise en place d'un environnement propice à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise nécessite un large éventail de politiques synergiques et de soutien. Nombre de ces politiques touchent l'économie dans son ensemble, mais ont des répercussions notables sur les entrepreneurs potentiels et les PME. Il peut s'agir de politiques budgétaires et monétaires judicieuses, qui sont essentielles pour jeter les bases d'un environnement macroéconomique stable, mais aussi de politiques structurelles déterminant le contexte économique général dans lequel évolue le secteur des entreprises. Il s'agit de mettre en place des réformes qui passent par:

- La nécessité de la cohérence des politiques entre l'Etat, les collectivités locales et les autres acteurs
- La nécessité de la création d'un service d'aide et d'accompagnement des entreprises au niveau des communes béninoises
- La nécessité de l'enseignement à l'entrepreneuriat surtout dans les universités
- La nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise dans les médias au Bénin
- La nécessité de repenser la gouvernance locale en matière de dynamique entrepreneuriale des jeunes

6 CONCLUSION

L'enjeu de cet article était de se demander si dans un contexte de décentralisation et la gouvernance locale, la dynamique entrepreneuriale des jeunes était une réalité pouvant conduire au développement économique locale des communes au Bénin. L'étude démontre que l'entrepreneuriat au Bénin en général et celui des jeunes en particulier dans un contexte de la décentralisation fait encore face à plusieurs contraintes qui entravent son dynamisme, des contraintes que nous avons largement détaillées dans cette étude. Parmi ces contraintes, nous avons insisté sur le problème du financement qui entrave non seulement les entrepreneurs mais aussi remet en cause la politique de l'Etat à travers les dispositifs publics d'aide à la création d'entreprises. En plus du financement, la dynamique entrepreneuriale des jeunes est bloquée par le faible rôle des collectivités locales dans la vie économique des Petites et Moyennes Entreprises (PME), l'absence des structures d'accompagnement efficaces; de l'absence d'institutions de micro finance pour les jeunes porteurs de projets; des contraintes liées aux défaillances de l'administration; de l'environnement administratif peu favorable; de la centralisation administrative et surtout la contrainte du foncier. De plus, il est noté que les ONG, le mouvement associatif, la société civile peuvent jouer un grand rôle dans la promotion de l'entrepreneuriat au Bénin, car leur absence influence négativement sur cette activité. Cependant, des perspectives pour une meilleure politique publique de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au niveau local existent. Il s'agit de revoir la cohérence des politiques entre l'Etat, les collectivités locales et les autres acteurs, de la nécessité de la création d'un service d'aide et d'accompagnement des entreprises au niveau des communes béninoises, de l'enseignement à l'entrepreneuriat surtout dans les universités, de la promotion de l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise dans les médias au Bénin et enfin de repenser la gouvernance locale en matière de dynamique entrepreneuriale des jeunes.

REFERENCES

- [1] Afrique Conseil, (2006). Rapport sur la monographie de la Ville de Porto-Novo. 67p.
- [2] ANCB (2007). Auto-évaluation de la gouvernance locale au Bénin. Rapport Général. 213p.
- [3] Barakate, H. (2016). Commune et dynamique territoriale. Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales–Mohammedia, Laboratoire de recherche en entrepreneuriat et management de l’environnement des PME (LAREME), *Revue Organisation et Territoire*. n°2, 13p.
- [4] Barth A. (2015). *Entrepreneuriat? Quelles sont les motivations des jeunes face à la création d’entreprise? Maddyness [en ligne]* consulté le 07 février 2018 <https://www.maddyness.com/business/2015/04/20/entrepreneuriat-jeunes/>.
- [5] Barth A. (2015). *Entrepreneuriat? Quelles sont les motivations des jeunes face à la création d’entreprise? Maddyness [en ligne]* consulté le 07 février 2018 <https://www.maddyness.com/business/2015/04/20/entrepreneuriat-jeunes/>.
- [6] Boucher, J-L., & Tremblay. D. (1999). La gouvernance locale: enjeux scientifique et politique. *Économie et Solidarités. La gouvernance locale*. PUQ. Vol. 30 No2, p.1-6
- [7] Dube, M. (2012). L’entrepreneuriat dans les politiques de développement régional des gouvernements du Canada et du Québec, des années 1988 à 2008. [Mémoire OCDE, Université du Québec à Rimouski].
- [8] Fayolle, A. (2004). *Entrepreneuriat, apprendre à entreprendre*, Dunod.
- [9] Fayolle, A. (2005). *Introduction à l’entrepreneuriat*, Dunod.
- [10] Fortin, P-A. (2002). *La culture entrepreneuriale, un antidote à la pauvreté*. Editions Transcontinental.
- [11] Gbégniho, J. (2017). *Dynamique entrepreneuriale des jeunes à Dangbo au Bénin*. [Mémoire de Master2 Professionnel, Institut National de la Jeunesse de l’Education Physique et du Sport (INJEPS) en Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives (STASE) Porto-Novo au Bénin]. 67p.
- [12] Koropogui, S. T. (2017). *Création d’entreprises en guinée: cas des jeunes de Conakry*. [Mémoire master en gestion des projets et développement, UACA, GUINEE, Conakry]. 78p www.memoireonline.com, consulté le 07 février 2018.
- [13] Koropogui, S. T. (2017). *Création d’entreprises en guinée: cas des jeunes de Conakry*. [Mémoire master en gestion des projets et développement, UACA, GUINEE, Conakry]. 78p www.memoireonline.com, consulté le 07 février 2018.
- [14] La Loi n° 97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l’administration territoriale en République du Bénin.
- [15] La Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.
- [16] La Loi n° 98-005 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes à statut particulier en République du Bénin.
- [17] La Loi n° 98-007 du 15 janvier 1999, portant régime financier des communes en République du Bénin.
- [18] Le Décret n° 2002-365 du 22 août 2002 portant création de la commission nationale des finances locales en République du Bénin.
- [19] Le Décret n° 2005-370 du 23 juin 2005 fixant les modalités de restitution aux communes, des ristournes sur les recettes recouvrées par les institutions centrales en République du Bénin.
- [20] Razafindrazaka, T. (2009). L’entrepreneuriat comme outil de développement territorial: construction d’un référentiel théorique. *Actes du Colloque international, la vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé*, 11ème Journées Scientifiques du Réseau Entrepreneuriale, INRPME-AUF-AIREPME, 27 au 29 mai 2009.